

## Le séjour sabbatique en Italie – Règles de sélection/conditions

Dernière mise à jour: 25 janvier 2019

AUCUN ACHAT OU PAIEMENT N'EST NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER. UN ACHAT OU UN PAIEMENT N'AUGMENTERA PAS VOS CHANCES D'ÊTRE SÉLECTIONNÉ.

En déposant une candidature à cette Sélection, vous acceptez le règlement officiel ci-dessous (« **Règlement officiel** »).

Le terme « **Organisateur** » désigne l'organisateur de cette sélection (« **Sélection** »), Wonder Grottole S.r.l. Impresa Sociale, dont le siège est situé à Grottole (MT), Rione Vittorio Emanuele no. 5, en Italie.

Le terme « **Sponsor** » désigne le sponsor de cette Sélection: Airbnb Ireland UC, the Watermarque Building, South Lotts Road, Ringsend, Dublin 4, Irlande. Aux fins du présent Règlement Officiel, lorsqu'il est fait référence aux aspects relatifs à la protection des données, le terme Sponsor désigne:

- si vous résidez aux États-Unis, Airbnb, Inc., dont le siège est situé à 888 Brannan Street 4th Floor San Francisco, CA 94103 - États-Unis;
- si vous résidez en dehors des États-Unis, de la République populaire de Chine (qui, pour les besoins de ce Règlement Officiel, n'englobe pas Hong Kong, Macao et Taïwan) et du Japon, Airbnb Ireland UC, dont le siège est situé à the Watermarque Building, South Lotts Road, Ringsend, Dublin 4, Irlande.
- si vous résidez à la République populaire de Chine qui, pour les besoins de ce Règlement Officiel, n'englobe pas Hong Kong, Macao et Taïwan), Airbnb Internet (Beijing) Co., Ltd., dont le siège est situé à 01B, Room 1401, Unit 1, Building 1, No.1 East Third Ring Middle Road, Chaoyang District, Beijing;
- si vous résidez au Japon, Airbnb Global Services Limited, dont le siège est situé à 25-28 North Wall Quay, Dublin 1, D01 H104, Irlande.

Aux présentes, l'Organisateur est également appelé « **Nous** ».

**Objectif de la Sélection** La Sélection a pour objectif d'identifier quatre (4) personnes (« **Participants** ») qui se verront offrir une occasion unique d'échapper au stress du quotidien pour s'installer dans le magnifique village de campagne italien de Grottole, situé au Sud de l'Italie, dans la province pittoresque de Matera, Capitale européenne de la culture 2019 et classé au patrimoine mondial de l'UNESCO (le « **Séjour sabbatique** »). Les Participants au Séjour sabbatique expérimenteront l'authentique vie rurale italienne pendant trois mois.

En tant que bénévole pour l'organisation à but non lucratif locale Wonder Grottole, les Participants apprendront l'italien, mais aussi comment s'occuper du jardin

potager de la communauté et cultiver et cuisiner certains des ingrédients dans de délicieux plats italiens. Après le premier mois de formation avec l'Organisateur, les Participants s'attacheront ensuite à transmettre ces connaissances aux visiteurs, en organisant une Expérience d'impact social Airbnb pour le compte de Wonder Grottole et en co-organisant des séjours au centre communautaire Wonder Grottole, ou tout autre lieu, figurant sur Airbnb.

**Comment participer** Les candidats éligibles à la Sélection (« **Candidats** »/« **vous** ») âgés de dix-huit (18) ans révolus au moment de la candidature, peuvent participer à la Sélection **du 15 janvier 2019 à 10h00, heure d'Europe centrale, au 17 février 2019 à 23h59, heure d'Europe centrale,** en suivant la procédure ci-dessous. Pour être éligibles, les candidatures doivent être reçues par le biais de la procédure ci-dessous avant la fin de la Sélection. Les candidatures reçues après le 17 février 2019 à 23h59, heure d'Europe centrale, ne seront pas prises en compte et seront automatiquement rejetées. Pour participer, les Candidats âgés de dix-huit (18) ans révolus mais n'ayant pas encore atteint l'âge de la majorité dans leur pays de résidence doivent obtenir l'autorisation de leurs parents/leur tuteur légal, ainsi que leur acceptation du présent Règlement officiel.

**Procédure** Pour vous inscrire à la sélection et essayer de participer au Séjour sabbatique décrit ci-dessus, vous devez :

1. vous rendre sur la page [www.italiansabbatical.com](http://www.italiansabbatical.com) (le « **Site** »),
2. cliquer sur le bouton [Apply now] (Postuler maintenant),
3. remplir le formulaire de candidature avec les renseignements personnels et coordonnées requis (où toutes les communications relatives à la Sélection seront envoyées) et les réponses aux questions indiquées dans le formulaire de candidature, y compris les questions ouvertes, afin d'expliquer (i) votre histoire et pourquoi vous êtes prêt à vous rendre à Grottole et à prendre un congé sabbatique, et (ii) ce que vous pouvez apporter à Grottole et ce que vous pourriez partager avec la communauté locale (la « **Candidature** »),
4. accepter le présent Règlement officiel et confirmer avoir lu la Politique de confidentialité disponible sur le Site,
5. si vous êtes retenu parmi les finalistes, participer à un ou plusieurs entretiens en vidéoconférence concernant l'expérience de Séjour sabbatique et votre motivation, et fournir, sur demande, plus d'informations vous concernant.

Chaque Candidat ne peut présenter qu'une (1) seule Candidature et vous confirmez être âgé de 18 ans révolus au moment où vous présentez votre candidature et, si nécessaire, avoir obtenu l'autorisation de vos parents/votre tuteur légal. Les Parties libérées (définies ci-dessous) ne sont pas responsables des problèmes informatiques ou de réseau, des problèmes de serveurs, des problèmes de comptes de messagerie ou de l'absence de réception de toute Candidature pour quelque

cause que ce soit échappant au contrôle raisonnable des Parties libérées ou de toute autre erreur de tout type, qu'il s'agisse d'une erreur mécanique, technique, réseau, d'impression, typographique, humaine ou se rapportant autrement à ou en rapport avec la Sélection, y compris, sans limitation, les erreurs ou problèmes pouvant survenir en lien avec l'administration de la Sélection, le traitement ou le jugement des candidatures, l'annonce des finalistes ou des Participants, ou dans tout support relatif à la Sélection. En postulant à la Sélection, les Candidats confirment, en cas de sélection, être libérés de toute obligation légale ou physique pour participer au Séjour sabbatique, comme exposé à la section Admissibilité ci-dessous, pouvoir être contactés par Nous dans le cadre de la Sélection et/ou du Séjour sabbatique, accepter de participer à toute publicité survenant à la suite de la Sélection et/ou du Séjour sabbatique et nous accorder à Nous, au Sponsor et aux entreprises du groupe du Sponsor, ainsi qu'à leurs agents, le droit d'utiliser leurs données personnelles y compris, sans limitation, leurs noms, images, ressemblances et villes/pays de résidence, et accepter d'être filmés et photographiés avec les supports potentiellement utilisés par Nous ou le Sponsor à travers le monde dans tous les médias, sans limitation de durée, à Notre discrétion ou à celle du Sponsor (y compris, sans limitation, les déclarations faites concernant la Sélection, le Séjour sabbatique, Nous, le Sponsor et les Participants, activités, expériences et opinions). Avant d'être admis au Séjour sabbatique, les Candidats peuvent être invités à signer un document séparé pour confirmer leur acceptation de cette disposition et à nous dédommager Nous et le Sponsor en lien avec une telle disposition.

Les Candidats reconnaissent que la participation au Séjour sabbatique, en cas de sélection, sera individuelle. Par conséquent, les enfants ou autres personnes à charge des Participants ne seront pas autorisés à participer. Les couples souhaitant participer ensemble au Séjour sabbatique doivent déposer deux Candidatures individuelles indiquant qu'ils souhaitent participer avec le partenaire respectif. Dans un tel cas, chacun d'eux doit satisfaire aux critères d'admissibilité et se conformer aux dispositions du présent Règlement officiel.

La finalité, la nature, la période et la durée d'utilisation partielle ou totale des données personnelles sont, par les présentes, reconnues, acceptées et confirmées par le Candidat, condition nécessaire à l'inscription à la Sélection. En outre, les Candidats reconnaissent que, s'ils sont sélectionnés parmi les finalistes de la Sélection, Nous pouvons ou le Sponsor peut, à notre seule discrétion, réaliser des contrôles afin de vérifier les informations fournies pour établir ou confirmer l'admissibilité à la Sélection et, le cas échéant, au Séjour sabbatique.

**Admissibilité** La Sélection est uniquement ouverte aux résidents des pays suivants âgés de dix-huit (18) ans révolus : **États-Unis, Mexique, Argentine** (à l'exclusion de la province de Mendoza), **Italie, Royaume-Uni, Irlande, Allemagne, France, Espagne, Portugal, Pays-Bas, Australie, Canada** (à l'exclusion de Québec), **Inde et Japon**. Si vous ne résidez pas dans l'un des pays répertoriés, vous n'êtes pas autorisé à vous inscrire ou à participer à la Sélection. En postulant, les Candidats

reconnaissent que les Participants seront sélectionnés parmi l'ensemble des Candidatures complètes reçues de ces pays.

En outre, les Candidats admissibles doivent répondre aux exigences suivantes :

1. Détenir un passeport valable jusqu'à six (6) mois après la fin du Séjour sabbatique
2. Détenir ou avoir droit à un VISA nécessaire pour rester en Italie pendant les 3 (trois) mois du Séjour sabbatique, y compris tout permis de voyage ou correspondant pouvant s'avérer nécessaire pour faire du bénévolat pour l'Organisation
3. Parler au moins un niveau d'anglais (parlé) intermédiaire
4. Être dans une condition physique suffisante pour participer au Séjour sabbatique et à la vie rurale en général

Les administrateurs, dirigeants, employés et agents du Organisateur et d'Airbnb, ou de leurs filiales ou sociétés affiliées (collectivement nommés les « **Parties libérées** »), ainsi que les membres de leurs proches familles ou foyers (y compris, sans limitation, les époux, conjoints, colocataires, enfants, parents, frères et soeurs, grands-parents et petits-enfants), ne peuvent pas participer.

Pour prendre part au Séjour sabbatique, les Participants devront, souscrire un accord de volontariat avec l'Organisateur et, avant le début du Séjour sabbatique, obtenir évidence d'aptitude physique à participer et souscrire auprès d'une compagnie d'assurance de premier plan une couverture-assurance valide couvrant, pour toute la durée du Séjour sabbatique, les déplacements, leur séjour à Grottole, ainsi que toute maladie ou blessure pendant leur séjour à Grottole.

**Sélection des participants** Jusqu'à trente (30) finalistes seront sélectionnés parmi les Candidatures et invités à une ou plusieurs séries d'entretiens individuels en vidéoconférence avec un ou plusieurs membres du Comité de sélection. Quatre (4) des finalistes seront choisis pour participer au Séjour sabbatique. Quatre (4) autres Candidats parmi les finalistes seront sélectionnés en réserve au cas où l'un des Participants déciderait de ne pas prendre part au Séjour sabbatique ou ne serait pas en mesure de le faire.

Les inscriptions feront l'objet d'une présélection et les finalistes seront choisis sur la seule base du mérite, en fonction des critères suivants appliqués par un comité de sélection (le « Comité de sélection ») :

- La créativité comptera pour vingt-cinq pour cent (25 %) : Quel est le niveau de créativité de la réponse et dans quelle mesure nous enchante-t-elle ?
- L'originalité comptera pour vingt pour cent (20 %) : Dans quelle mesure la réponse nous surprend-t-elle ? S'agit-il d'une perspective unique ?
- La réactivité comptera pour quinze pour cent (15 %) : Dans quelle mesure le candidat parvient-il à répondre aux questions ?
- La valeur artistique comptera pour vingt pour cent (20 %) : Avez-vous des

talents ou des passions ? (par ex., êtes-vous un artiste, jouez-vous de la musique, avez-vous des compétences ou un savoir-faire dans le domaine de l'artisanat, quelles sont vos compétences en cuisine, êtes-vous passionné de photographie, etc.)

Les Participants seront choisis après le ou les entretiens en vidéoconférence, en fonction des critères supplémentaires suivants :

- Démontrer dix pour cent (10 %) de capacité à vivre dans un village de campagne à l'étranger pendant trois (3) mois, à profiter des activités de plein air et à vivre comme un agriculteur
- Démontrer dix pour cent (10 %) de capacité à contribuer à la communauté locale et à faire du bénévolat pour les projets et activités de Wonder Grottole.

Le Comité de sélection sera composé de trois (3) membres (les « Membres du Comité de sélection »), comme suit :

- Un citoyen de Grottole, en Italie
- Un membre de la fondation Wonder Grottole
- Un membre de l'équipe Airbnb

Les décisions des Membres du Comité de sélection sont définitives et sans appel. Si des Candidatures sensiblement similaires sont soumises par différents Participants, les Membres du Comité de sélection sélectionneront uniquement la meilleure version de cette idée, tel que déterminé par les Membres du Comité de sélection à leur seule discrétion. Si, de l'avis des Membres du Comité de sélection, aucune Candidature satisfaisante n'est reçue, ou si aucun Participant, y compris les quatre (4) personnes de réserve sélectionnées parmi les finalistes, ne répond ou ne peut être joint tel que stipulé dans le présent Règlement officiel, Nous pourrions annuler, prolonger ou répéter la Sélection à la seule discrétion de l'Organisateur. En cas d'égalité, les Candidatures arrivées à égalité seront évaluées par un Membre du Comité de sélection chargé de les départager à l'aide des critères établis ci-dessus pour déterminer les Participants. Les évaluations des Membres du Comité de sélection ne seront pas divulguées. La possibilité d'être sélectionné comme Participant dépendra du nombre et du calibre des Candidatures et du contenu de votre Candidature.

En participant à la Sélection, les Candidats reconnaissent et conviennent expressément que, s'ils sont sélectionnés comme finalistes, ils peuvent être invités à fournir de plus amples informations les concernant, telles que :

- la détention ou non d'un permis de conduire et les informations afférentes (date d'expiration, autorité qui l'a délivré, les pays/véhicules pour lesquels il est valable, etc.),
- leurs origines italiennes,
- la détention d'un VISA et de tout autre permis nécessaire pour faire du

- bénévolat pour les confirmations de Wonder Grottole,
- l'absence de toute obligation contractuelle ou légale restreignant ou interdisant la capacité des finalistes à faire du bénévolat pour l'organisation à but non lucratif « Wonder Grottole » pendant le Séjour sabbatique,
  - l'absence de toute obligation contractuelle restreignant ou interdisant la capacité des finalistes à apparaître dans les contenus multimédia et marketing pendant le Séjour sabbatique.

En outre, avant de commencer le Séjour sabbatique, les Participants peuvent être invités à se soumettre à un bilan de santé ou à se procurer un certificat de bonne santé.

Comme mentionné à la section « Procédure » ci-dessus, dans les limites autorisées par le droit applicable, Nous pouvons réaliser des contrôles, à Notre seule discrétion, pour vérifier les informations que vous fournissez, ainsi que tout autre élément que Nous pouvons juger pertinent aux fins de cette Sélection.

**Contenu interdit** Les Candidatures doivent contenir uniquement le travail original du Candidat et ne doivent pas avoir été publiées auparavant, ou soumises dans tout autre concours, et ne doivent pas violer les droits de tiers, y compris, sans s'y limiter, les droits de propriété intellectuelle ou les droits relatifs à la vie privée, le droit à l'image ou les autres droits moraux. Les candidatures ne doivent PAS contenir : (a) du contenu qui appuie/promeut une activité illégale ou dommageable, (b) du contenu violent, blasphématoire, vulgaire, obscène, diffamatoire ou autrement choquant, (c) du contenu destiné aux adultes ou (d) du contenu diffamatoire. Nous nous réservons le droit de disqualifier tout Candidat qui viole ces interdictions ou toute autre disposition du présent Règlement officiel, ou dont Nous jugeons la Candidature inappropriée pour une raison quelconque, à Notre seule discrétion.

**Licence** En soumettant une Candidature, les Candidats nous octroient à Nous et au Sponsor une licence perpétuelle (ou pour la durée de la protection offerte par les droits de propriété intellectuelle pertinents), mondiale, irrévocable et libre de redevance pour transformer, éditer, modifier, reproduire, distribuer, transmettre, publier, communiquer au public, diffuser, exécuter, afficher ou utiliser autrement la Candidature, en totalité ou en partie, avec ou sans modifications, sous quelque forme ou sur quelque support que ce soit (y compris, mais sans s'y limiter : Internet, tout support imprimé distribué par voie de presse, affichage, publicité dans les points de vente, dépliants, brochures), existants ou à venir, à des fins de divertissement, de promotion et/ou à des fins de publicité et/ou à toute autre fin. Pour éviter toute ambiguïté, la licence dont il est question dans ce paragraphe est une licence intégralement acquittée. En vous inscrivant, vous garantissez que votre Candidature est originale comme indiqué ci-dessus, et que vous détenez tous les

droits nécessaires pour soumettre la Candidature, et pour nous octroyer à Nous et au Sponsor les droits stipulés dans ce Règlement officiel. Si cela est légal dans votre pays/région/juridiction, vous nous dédommagerez Nous et le Sponsor, et vous nous dégagez Nous et le Sponsor de toute responsabilité concernant toute violation des présentes dispositions. Seuls les Participants, ou les personnes de réserve, le cas échéant, auront le droit de participer au Séjour sabbatique.

**Séjour sabbatique** Chaque Participant sera autorisé à participer au Séjour sabbatique, qui consistera à expérimenter la vie rurale italienne authentique à Grottole dans la province de Matera, dans la Basilicate, en Italie, pendant trois (3) mois, du 1er juin 2019 au 30 août 2019. En particulier, les Participants :

- (i) feront, pendant toute la durée du Séjour sabbatique, du bénévolat pour l'organisation à but non lucratif de l'organisateur « Wonder Grottole » afin de développer la communauté locale et mener des activités sociales,
- (ii) suivront des cours d'italien,
- (iii) apprendront à gérer le jardin potager de la communauté et à élever des animaux grâce à l'aide d'un agriculteur local pendant environ deux heures par jour pendant le premier mois (jours fériés exclus),
- (iv) prendront des cours de cuisine pour apprendre à cuisiner des produits italiens locaux,
- (v) organiseront, au cours des deuxième et troisième mois, une Expérience d'impact social Airbnb pour le compte de l'organisation à but non lucratif de l'Organisateur « Wonder Grottole »,
- (vi) co-organiseront, au cours du deuxième et/ou du troisième mois, des séjours au centre communautaire Wonder Grottole figurant sur Airbnb et seront remboursés par l'Organisation pour les dépenses raisonnablement engagées pour la nourriture et les autres frais de subsistance à Grottole, à condition que des documents (par ex. reçus, factures) soient fournis pour prouver ces dépenses, jusqu'à un montant maximal ne pouvant en aucun cas excéder 900 (neuf cent) euros par mois et par Participant.

Les trajets de chaque Participant à destination et en provenance de Grottole (c'est-à-dire depuis l'aéroport le plus proche du lieu de résidence habituel du Participant, au début du Séjour sabbatique, et vers cet aéroport à sa fin) seront organisés par Nous ou le Sponsor, et l'hébergement pendant le Séjour sabbatique sera organisé et fourni par l'Organisateur par le biais de prestataires choisis respectivement par le Sponsor ou l'Organisateur.

Nous pouvons exiger une ou plusieurs confirmations écrites ou preuves d'admissibilité, y compris, sans limitation, la preuve de la validité du passeport et de l'âge des Participants. Aucune substitution et aucun transfert aux fins de la participation au Séjour sabbatique n'est autorisé, sauf si l'Organisateur en décide autrement concernant les réserves que Nous avons sélectionnées. En cas de circonstances imprévues ou de changement de circonstance rendant impossible la

participation au Séjour sabbatique, les Participants n'auront le droit à aucune indemnisation ni à un quelconque versement en espèces.

**Conditions du Séjour sabbatique** À moins que toute loi impérative applicable ne l'exige, le Séjour sabbatique se déroulera comme indiqué dans le présent Règlement officiel et est fourni en l'état, sans aucune garantie explicite ou implicite. Cette Sélection peut être soumise aux lois et réglementations locales en vigueur, y compris, sans s'y limiter, aux lois fiscales. Chaque Participant est seul responsable de tout impôt applicable à ou résultant de la participation au Séjour sabbatique, et Nous ne serons soumis à aucune obligation concernant les éventuels impôts pouvant être dus.

Les Participants peuvent être filmés, photographiés et autrement enregistrés (y compris leur voix, image, ressemblance, performance, etc.) pendant leur Séjour sabbatique à Grottole, et le Sponsor et Nous pourrions utiliser ces supports pour tout motif, y compris à des fins promotionnelles ou autres, dans tous les médias, à travers le monde, sans limitation de durée. Les Participants ne jouiront d'aucun droit sur de tels supports.

Les Participants déclarent et certifient qu'ils se comporteront en bons citoyens pendant leur séjour à Grottole et en général durant le Séjour sabbatique, et qu'ils coopéreront avec le personnel de l'Organisateur et les autres citoyens locaux qui seront présents à Grottole. Les Participants attestent qu'ils ne feront rien, par aucune action ni omission, susceptible de jeter le discrédit sur Nous ou le Sponsor, et que le non-respect de cette consigne peut entraîner l'annulation de leur participation au Séjour sabbatique.

**Santé et sécurité** L'inscription et la Sélection et/ou la participation au Séjour sabbatique sont aux propres risques de chaque Participant (ou personne de réserve), et la santé et la sécurité relèvent de la seule responsabilité du Participant (ou de la personne de réserve). En participant à la Sélection, les Candidats confirment qu'ils sont en suffisamment bonne santé pour prendre part au Séjour sabbatique et mener les activités mentionnées dans la section «Séjour sabbatique» ci-dessus.

**Notification de la sélection des Participants** Le ou les Participants seront sélectionnés le 29 mars 2019 et seront informés par e-mail à l'adresse fournie lors de l'inscription sur le Site dans un délai de 5 (cinq) jours ouvrables à compter de la fin des procédures de Sélection. Comme mentionné ci-dessus, chaque Participant doit confirmer sa participation au Séjour sabbatique par écrit dans un délai de 7 (sept) jours calendaires à compter de cette notification par e-mail, à l'adresse suivante [italiansabbatical@gmail.com](mailto:italiansabbatical@gmail.com) et, dans les 15 (quinze) jours calendaires suivants, apporter une preuve de son habilitation à obtenir un VISA valide pour se rendre en Italie, séjourner à Grottole et faire du bénévolat pour l'Organisateur pendant trois (3) mois. Le refus ou l'incapacité de confirmer la participation au



Séjour sabbatique ou de fournir la documentation ou les informations demandées dans les délais impératifs susmentionnés, ainsi que l'impossibilité de confirmer clairement votre identité peut entraîner, à Notre seule discrétion, la disqualification de la Sélection et la sélection d'autres finalistes. Le Sponsor et Nous pourrons annoncer publiquement le nom des Participants dans un délai de 30 (trente) jours à l'issue de la procédure de Sélection, y compris par le biais de Nos réseaux sociaux et de ceux du Sponsor tels que Twitter et Facebook.

En vous inscrivant à la Sélection pour le Séjour sabbatique, vous nous avez fait certaines déclarations et garanties, à Nous et au Sponsor. Lors de l'évaluation de votre Candidature, nous nous sommes fiés à l'exactitude et à la véracité de telles déclarations et garanties. Si Nous, le Sponsor ou nos agents venaient à avoir connaissance d'une fraude, d'une tromperie ou d'une action similaire entreprise en lien avec la Sélection ou autrement, ou de toute action ou omission susceptible d'avoir des effets dommageables sur la Sélection ou sur Notre réputation ou celle du Sponsor (selon Notre appréciation, qui est définitive), Nous nous réservons le droit, à Notre entière discrétion, (sans vous en aviser et sans donner de raisons) de (i) disqualifier votre Candidature de la Sélection ou de (ii) mettre fin à votre participation au Séjour sabbatique.

**Exonération de responsabilité générale** En postulant à cette Sélection, les Candidats Nous dégagent Nous et le Sponsor, y compris les entreprises du groupe du Sponsor, de toute responsabilité, quelle qu'en soit le principe, et renoncent à toutes les réclamations et causes d'action découlant de cette Sélection, son exécution et toute utilisation, à bon ou à mauvais escient, du Séjour sabbatique (y compris tout déplacement ou toute activité s'y rattachant) ou s'y rapportant, dans les limites autorisées par le droit applicable. Cependant, rien dans le présent Règlement officiel ne limite ou n'exclut la responsabilité de toute personne ou entité en cas de mort ou de dommages corporels causés par leur négligence, fraude, ou toute autre responsabilité ne pouvant pas être limitée du point de vue du droit.

Concernant les Candidats qui résident habituellement en Allemagne, l'Exonération de responsabilité générale suivante s'applique à la place de celle ci-dessus : En postulant à cette Sélection, les participants Nous dégagent Nous et le Sponsor, y compris les entreprises du groupe du Sponsor et nos agents, de toute responsabilité, quel qu'en soit le principe, et renoncent à toutes les réclamations et causes d'action découlant de cette Sélection et/ou son exécution et/ou la participation au Séjour sabbatique ou s'y rapportant. Cependant, rien dans le présent Règlement officiel ne limite ou n'exclut Notre responsabilité, celle du Sponsor et celle de Nos agents en cas d'atteintes à la vie, au corps ou à la santé découlant d'une négligence de Notre part, du Sponsor ou de nos agents envers nos obligations ou d'un manquement par négligence ou intentionnel à nos obligations par un représentant légal ou une personne utilisée pour remplir l'une de nos obligations et celles de Nos agents et notre responsabilité, celle du Sponsor et celle de Nos agents pour tout autre

dommage découlant d'un manquement à nos obligations par négligence grave ou d'un manquement intentionnel ou par négligence grave à nos obligations par l'un de Nos représentants légaux ou l'un de ceux du Sponsor et de Nos agents utilisés pour remplir l'une de Nos obligations.

**Données personnelles** Pour gérer la Sélection, le Sponsor et Nous avons besoin de collecter, d'examiner et de stocker vos données personnelles (par ex. nom, coordonnées et Candidature) (« **Données personnelles de sélection** »). Un tel traitement des Données personnelles de sélection a pour objectif de Nous permettre de nous acquitter de nos obligations en vertu du présent Règlement officiel. En tant que responsables conjoints du traitement, l'Organisateur et le Sponsor contrôlent les Données personnelles de sélection mais peuvent partager celles-ci avec des prestataires tiers à des fins de gestion de la Sélection et d'exécution du Séjour sabbatique.

L'Organisateur et le Sponsor traiteront les noms, adresses et images des Candidats présélectionnés, finalistes et Participants (« **Données personnelles de présélection** ») en tant que responsables conjoint du traitement afin de remplir leurs obligations en vertu du présent Règlement officiel (y compris pour le jugement de la Sélection et pour sélectionner les Participants) et pour Nos intérêts légitimes (par ex. à des fins commerciales et promotionnelles en rapport avec la Sélection). Nous pourrions également partager les Données personnelles de présélection avec des prestataires tiers afin qu'ils nous aident dans les procédures de sélection.

Dans certaines circonstances, le Sponsor et Nous pourrions avoir besoin de vous demander de nous fournir à Nous et au Sponsor des données personnelles sensibles, par ex. concernant votre santé. Dans de telles circonstances, Nous vous demanderons votre consentement à la fourniture au Sponsor et à Nous et au traitement par le Sponsor et par Nous de ces données personnelles mais aussi, potentiellement, au partage de ces données personnelles avec des prestataires tiers. Dans certains pays, votre consentement peut être exigé pour traiter vos Données personnelles. Dans ces circonstances, Nous demanderons ou le Sponsor demandera, selon le cas, ce consentement.

Pour plus d'informations sur la manière dont Nous traitons ou le Sponsor traite vos Données personnelles, veuillez consulter la Politique de confidentialité disponible sur le Site.

### **Interprétation et litiges**

- Si votre Pays de résidence est les États-Unis, le présent Règlement officiel sera interprété conformément aux lois de l'État de Californie et des États-Unis, sans qu'il soit tenu compte des dispositions relatives aux conflits de lois. Les procédures judiciaires (autres que les procédures de règlement

des petits litiges) doivent être portées devant le tribunal étatique ou fédéral de San Francisco, en Californie, à moins que nous ne convenions tous deux d'un autre lieu. Vous et Nous acceptons tous deux la compétence du tribunal de San Francisco, en Californie.

- Si votre Pays de résidence se trouve hors des États-Unis, le présent Règlement officiel sera interprété conformément au droit irlandais. L'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM) est exclue. Le choix de la loi applicable n'a aucune incidence sur vos droits ou conditions les plus favorables en tant que consommateur en vertu de la réglementation sur la protection du consommateur en vigueur dans votre Pays de résidence. Si vous êtes un consommateur, les poursuites judiciaires que vous pouvez entreprendre à Notre encontre découlant de ou liées au présent Règlement officiel peuvent uniquement être intentées, à votre convenance, auprès d'un tribunal situé en Irlande ou d'un tribunal compétent de votre lieu de résidence. Si Nous souhaitons appliquer tout ou partie de nos droits à votre encontre en tant que consommateur, Nous pourrions uniquement le faire auprès des tribunaux compétents de votre lieu de résidence.

**Divers** La Sélection est nulle là où la loi l'interdit. Si une disposition ou une partie d'une disposition du présent Règlement officiel est jugée par un tribunal compétent nulle, illégale ou inapplicable, elle sera réputée modifiée dans la mesure minimale nécessaire pour la rendre valide, légale et exécutoire. Si cette modification n'est pas possible, la disposition ou partie de la disposition pertinente sera réputée supprimée. Aucune modification ou suppression d'une disposition ou d'une partie d'une disposition en vertu de cette clause n'affectera la validité et la force exécutoire du reste du présent Règlement officiel. Dans les limites autorisées par le droit applicable, Nous pouvons suspendre ou modifier la Sélection ou y mettre fin si Nous pensons, à Notre seule discrétion, qu'un dysfonctionnement, une erreur, une perturbation ou un dommage porte ou portera atteinte à la gestion, à la sécurité, à l'impartialité, à l'intégrité ou au bon déroulement de la Sélection, auquel cas la participation au Séjour sabbatique sera autorisée parmi les Candidatures admissibles reçues qui n'ont pas été affectées par le problème, si possible, ou que Nous jugeons autrement justes et appropriées.

Les Candidats reconnaissent que Nous pouvons annuler, suspendre ou modifier la Sélection ou le Séjour sabbatique ou y mettre fin s'il Nous paraît nécessaire ou approprié de le faire pour des raisons ou dans des circonstances indépendantes de Notre volonté. Ces raisons ou circonstances comprennent, sans s'y limiter, les incendies, tempêtes, inondations, séismes, explosions, guerres, invasions, soulèvements, sabotages, épidémies, conflits de travail, toute action ou menace mettant en danger les voyages aériens et toute action ou omission (y compris les lois, règlements, refus ou absences d'approbation) de toute tierce partie (y compris les sous-traitants, clients, gouvernements ou agences gouvernementales).

Si, en raison de circonstances indépendantes de Notre volonté, Nous ne sommes pas

en mesure de proposer la Sélection ou le Séjour sabbatique, ou que nous ne sommes en mesure de le faire que dans des conditions modifiées, Nous nous réservons le droit d'annuler cette Sélection ou le Séjour sabbatique ou de les exécuter dans ces conditions modifiées.

Par ailleurs, les Candidats renoncent à et nous déchargent Nous et le Sponsor de toute réclamation et toute cause d'action découlant d'une telle annulation, suspension, modification ou résiliation ou s'y rapportant. Aucun transfert, aucun remboursement, aucun rachat au comptant, aucune substitution, aucun équivalent en espèces ou aucun remplacement de tout Prix par tout vainqueur n'est autorisé. Toute partie du Séjour sabbatique dont tout Participant n'a pas profité ou bénéficié sera perdue et ne sera pas substituée.

Concernant les éventuels Participants italiens, veuillez noter que cette Sélection ne va pas à l'encontre des dispositions du décret italien DPR 430/2001.